

Déviants masqués et déviants dévoilés: deux minoritaires objets de pression dissemblable

Bernard Gangloff

► **To cite this version:**

Bernard Gangloff. Déviants masqués et déviants dévoilés: deux minoritaires objets de pression dissemblable. Les cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, Éd. de l'Université de Liège, 1994, pp.51-65. hal-01693052

HAL Id: hal-01693052

<https://hal-univ-paris10.archives-ouvertes.fr/hal-01693052>

Submitted on 25 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Déviant masqué et déviant déclaré : deux minoritaires objets de pressions dissemblables

B. Gangloff ¹

Selon Festinger (1950), Schachter (1951), Festinger et Thibaut (1951), Gérard (1953), Festinger (1971)... les communications à l'intérieur d'un groupe sont préférentiellement adressées aux sujets déviants. Ces communications, traduction de pressions au conformisme, ne cessent que lorsque les déviants rejoignent les normes du groupe ou lorsque la majorité abandonne tout espoir de réussite, la fin des pressions exprimant dans ce dernier cas le rejet (symbolique, précise Leyens, 1979, p.102-103) du déviant hors du groupe. Ainsi Schachter (1951) a magistralement mis en évidence que le nombre de communications envers les conformistes reste faible et constant, alors qu'en direction des déviants ce même nombre est beaucoup plus important et croissant avec le temps, ce pour diminuer et rejoindre le niveau des conformistes, systématiquement dès que les déviants se conforment ou, mais très épisodiquement et assez tardivement, lorsqu'ils sont jugés comme irrémédiablement imperméables à tout changement. Cependant, ce modèle de comportement ne semble pas toujours refléter la réalité quotidienne. Plus exactement, la faiblesse des communications trouvée par Schachter en fin de réunion pour les déviants convertis ou (épisodiquement) pour les déviants rejetés, nous semble pouvoir être observée, et ce de façon systématique, dès le début des communications. En d'autres termes, il nous paraît possible qu'un déviant soit considéré comme « irrécupérable » dès le début d'une interaction, avec pour conséquence un rejet immédiat générateur de pressions minimales. _

Prenons un exemple étayant cette hypothèse. En matière de justice pénale (domaine où les critères de distinction déviant-non déviant sont habituellement exempts de toute ambiguïté), le juge (expression de la nation, de la majorité) a généralement grande latitude, tant pour décider d'appliquer ou non les sanctions à sa disposition que pour choisir les critères de décision qu'il juge souhaitables. On constate certes, que pour l'emprisonnement, la loi formule certaines restrictions quant aux critères de décision utilisables par les magistrats (ces derniers doivent notamment s'en tenir strictement à l'infraction actuelle, le passé de l'inculpé ne pouvant jouer que sur la durée de l'emprisonnement et en aucun cas sur la décision elle-même de relégation). Par contre, pour d'autres formes de confinements, représentant à l'évidence elles aussi un rejet du déviant hors de son groupe d'appartenance, de telles restrictions n'existent pas. Tel est le cas de l'interdiction de séjour (articles 44 et suivants du code pénal) pour laquelle le juge a généralement toute latitude, non seulement quant à son application ou à sa non

¹ U.F.R. Psychologie, Sociologie, Sciences de l'Éducation, Laboratoire de psychologie sociale, Université de Rouen.

application, mais également sur le plan des critères utilisables pour déterminer sa décision : il peut baser cette décision sur tout critère qu'il considère comme pertinent. Si l'on interroge les juges, on remarque alors qu'un de leurs critères prioritaires est le caractère récidiviste ou non de l'inculpé; la non prononciation de l'interdiction de séjour est une chance offerte à l'inculpé pour se réinsérer, disent les magistrats, et cette chance ne peut plus être accordée à un récidiviste. En d'autres termes, il apparaît dans cet exemple que les magistrats adoptent deux types de comportements, fonctions des caractéristiques du déviant en cause : soit il s'agit d'un primo délinquant, auquel cas le juge se montre tolérant, par contre, pour un récidiviste, le magistrat élabore un pronostic de réinsertion nettement compromis et décide promptement de son exclusion hors du groupe. Ce phénomène peut-il être étendu à des déviations moins formalisées, plus anodines ? Tel est l'objet du présent article. Plus précisément, nous nous sommes demandés si l'intensité, et si l'augmentation d'intensité des communications envers le déviant seraient observées même si la majorité connaissait le caractère historiquement déviant et résistant du personnage incriminé. Nous avons décidé d'opérationnaliser deux types de déviants : un déviant classique, semblable au personnage utilisé par Schachter dans son expérience princeps de 1951, c'est-à-dire déviant sur lequel les membres du groupe n'auraient aucune autre information que celles tirées de l'observation de son comportement actuel; et un déviant sur lequel les sujets possèderaient en outre quelques informations sur son passé, déjà déviant. Quatre hypothèses ont alors été formulées :

1. les communications (nombre et durée) envers le déviant classique seraient plus importantes que celles dirigées vers le second déviant;
2. les communications envers le déviant classique augmenteraient au cours de la réunion;
3. les communications envers le second déviant diminueraient au cours de la réunion;
4. la différence de communications envers ces deux déviants s'amplifierait au cours de la réunion.

■ Méthodologie 2

Quarante étudiantes inscrites en première année de psychologie constituèrent notre population. Ces sujets furent répartis en 10 groupes (4 sujets par groupe), chaque groupe comportant en outre 2 compères, étudiantes elles aussi (C1 et C2, jouant à tour de rôle, 5 séances chacun, les rôles respectifs des déviants D1 et D2).

Nos sujets, non rémunérés, furent recrutés sur la base du volontariat, au moyen d'une affiche apposée dans les locaux de l'université. Cette affiche (cf. annexe 1) indiquait le thème général des réunions (discussion sur les études et leurs débouchés) et proposait un planning sur lequel les volontaires pouvaient s'inscrire (par réalisme, dès que 2 ou 3 sujets s'étaient inscrits sur une plage horaire, l'expérimentateur inscrivait 2 noms fictifs, différents pour chaque horaire, sensés correspondre aux noms des compères). Chacune des réunions durait 35 minutes et était constituée de 3 temps :

- durant les 5 premières minutes, l'expérimentateur : accueillait les participants, se présentait comme travaillant pour la scolarité et précisait oralement le contexte, le thème et l'objectif de la réunion (« dans le cadre d'une réforme des études projetée

2 Nous tenons à remercier A. MALLET qui a assuré l'exécution des expérimentations.

pour l'année scolaire, le département de psychologie souhaite associer les étudiants et connaître leurs avis sur 3 propositions »); puis il faisait lire individuellement à chacun des participants un texte (cf. annexe 2) contenant un résumé de la réforme et les 3 propositions soumises à discussion (augmentation par 5 des droits d'inscription, institution de notes éliminatoires et suppression de la session de rattrapage aux examens, mise en place de *numerus clausus*). L'expérimentateur indiquait ensuite comment allait se dérouler la séance (discussion pendant 25 mn avec à l'issue, si possible consensus sur chacune des 3 propositions; puis 5 mn pour que chacun formule individuellement et par écrit ses positions). Enfin un tour de table était réalisé afin que chacun exprime brièvement et a priori son avis sur les trois propositions (ce tour de table avait un double but : vérifier, pour l'expérimentateur, qu'il existait bien une norme intersujets unanime contre chacune des propositions; montrer aux sujets que 2 déviants existaient);

discussion pendant 25 minutes (l'expérimentateur quittait alors la table pour tenir le rôle « d'observateur discret »);

durant les 5 dernières minutes, consignation individuelle, par écrit, des positions définitives de chacun avec indication des accords obtenus (cf.annexe 3), cette étape ayant pour unique but de maintenir le réalisme de la réunion jusqu'à son issue.

Deux déviants étaient introduits : un déviant « déclaré » (D1) et un déviant « masqué » (D2). Leur différence a été opérationnalisée par l'expérimentateur lors de l'accueil des participants. En remerciant les participants d'être venus et en leur demandant tout à tour leur nom afin de les cocher sur la feuille du planning, l'expérimentateur avait une attitude spécifique lorsqu'il arrivait à D1 : il évoquait l'avoir déjà vu lors d'une réunion antérieure (portant sur un autre thème) et soulignait sa position extrémiste et intransigeante d'alors (et D1 acquiesçait). Ceci étant, les 2 déviants disposaient, lors de la discussion, des mêmes arguments, soit 4 arguments par proposition (cf annexe 4) et D1 comme D2 utilisaient l'un de ces 4 arguments, de façon successive, à chacune de leurs prises de parole. Enfin, chacun des 2 déviants avait pour consigne de veiller à ce que leur nombre de prises de parole respectif (et donc leur temps de parole respectif) soit approximativement similaire (ce qui impliquait des verbalisations réactives aux communications que les sujets leurs adressaient, mais également, ce qui d'ailleurs ajoutait à la crédibilité de leur personnage, d'éventuelles verbalisations spontanées, notamment pour D1).

Deux variables dépendantes ont été mesurées : le nombre et la durée des communications adressées par les sujets à chacun des 2 déviants. Pour ce faire, l'expérimentateur disposait d'un ordinateur de poche dont il utilisait 5 des touches :

- touche 1 - lorsqu'un sujet parlait à D1;
- touche 2 - lorsqu'un sujet parlait à D 2;
- touche 3 - lorsque D 1 parlait;
- touche 4 - lorsque D 2 parlait;
- touche 5 - lorsqu'un sujet parlait à un autre sujet (ou lors d'un silence).

L'appui sur l'une de ces touches entraînait le déclenchement d'un chronomètre en centièmes de seconde. L'arrêt de ce chronomètre était déclenché par l'appui sur l'une des quelconques 4 autres touches, appui introduisant alors en mémoire : le fait d'un appui, le numéro de touche concerné et la durée écoulée. En fin d'expérience étaient alors restitués la chronologie des données enregistrées ainsi que le nombre et la durée

d'utilisation de chacune des touches (globalement ou par périodes de temps sélectionnées).

Les deux variables dépendantes ont été mesurées globalement (sur la totalité des 25 mn de chaque discussion) et, afin d'étudier leur évolution, sur 3 périodes de temps particulières, d'une durée totale de 15 mn : T1 (de la 1ère à la 5^{ème} mn), T2 (de la 10^{ème} à la 15^{ème} mn), T3 (de la 20 à la 25^{ème} mn).

■ Résultats

Les résultats obtenus sur la durée totalé de chaque réunion-discussion (25 mn) figurent aux tableau et schéma 1 (pour le nombre de communications) et aux tableau et schéma 2 (pour la durée des communications). On y observe bien, à la fois globalement et intragroupe, que D2 est l'objet de davantage de communications que D1, ce tant pour le nombre de communications que pour leur durée. Statistiquement parlant, les ANOVA pratiquées donnent $F(1,9) = 96,78$ (pour le nombre de communications) et $F(1,9) = 160,72$ (pour les durées) avec dans chaque cas $p < .01$.

Tableau 1

Nombre de communications vers D1 et vers D2, pour chacun des 10 groupes et globalement, sur la totalité des 25 mn de chaque réunion

	G1	G2	G3	G4	G5	G6	G7	G8	G9	G10	
D1	47	41	36	62	41	38	39	33	44	45	426
D2	75	69	72	75	81	75	65	53	62	70	697

Schéma 1

Nombre de communications vers D1 et vers D2, globalement pour les 10 groupes, sur la totalité des 25 mn de chaque réunion

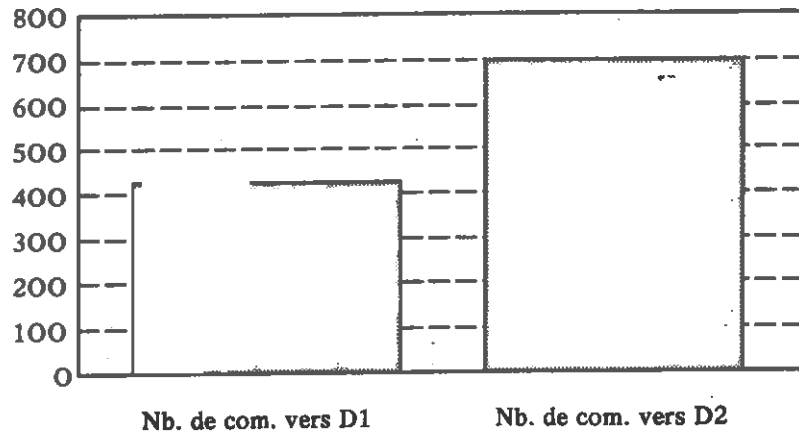


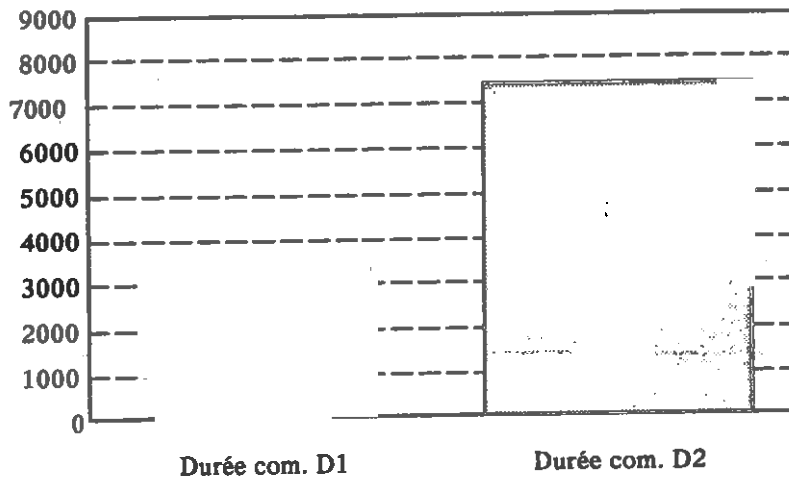
Tableau 2

Durée (en secondes) des communications vers D1 et vers D2 pour chacun des 10 groupes et globalement, sur la totalité des 25 mn de chaque réunion

	G1	G2	G3	G4	G5	G6	G7	G8	G9	G10	
D1	323	340	225	327	319	300	369	297	375	428	3303
D2	702	625	878	733	669	809	852	711	720	804	7503

Schéma 2

Durée (en secondes) des communications vers D1 et vers D2, globalement pour les 10 groupes, sur la totalité des 25 mn de chaque réunion



Comme nous l'avons signalé plus haut, la prise en compte de l'évolution de communications dans le temps a donné lieu à des mesures réalisées sur 3 périodes de 5 mn chacune : T1 (de la 1^{ère} à la 5^{ème} mn) T2 (de la 10^{ème} à la 15^{ème} mn), et T3 (de la 20^{ème} à la 25^{ème} mn). Les données obtenues sur chacune de ces trois périodes sont consignées au tableau et schéma 3 (pour le nombre de communications) et au tableau et schéma 4 (pour leur durée).

Tableau 3

Nombre de communications vers D1 et vers D2, pour chacun des 10 groupes et globalement, lors de chacune des 3 périodes mesurées

	G1				G2				G3			
	T1	T2	T3		T1	T2	T3		T1	T2	T3	
D1	11	7	5	23	5	8	9	22	8	5	3	16
D2	16	20	14	50	15	13	17	45	17	9	14	40

	G4				G5				G6			
	T1	T2	T3		T1	T2	T3		T1	T2	T3	
D1	10	7	10	27	10	5	7	22	11	7	2	20
D2	15	15	18	48	7	13	17	37	7	22	15	44

	G7				G8				G9			
	T1	T2	T3		T1	T2	T3		T1	T2	T3	
D1	6	8	5	19	4	12	1	17	9	7	10	26
D2	16	14	16	46	9	13	10	32	12	10	17	39

	G 10				G 1 à G 10				
	T1	T2	T3		T1	T2	T3		
D1	8	11	10	29	82	77	62	221	
D2	14	6	20	40	128	135	158	421	
					46	58	96	200	Différences

Schéma 3

Nombre de communications vers D1 et vers D2, globalement pour les 10 groupes, lors de chacune des 3 périodes

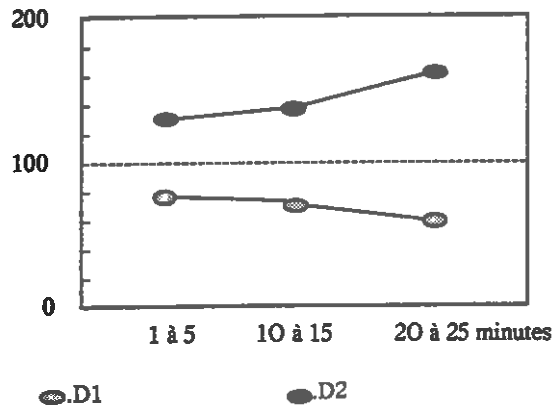


Tableau 4

Durée (en secondes) des communications vers D1 et vers D2, pour chacun des 10 groupes et globalement, lors de chacune des 3 périodes mesurées

	G1			G2			G3					
	T1	T2	T3	T1	T2	T3	T1	T2	T3			
D1	47	47	37	131	45	47	64	156	32	33	23	88
D2	133	126	193	452	136	217	236	589	148	118	231	497

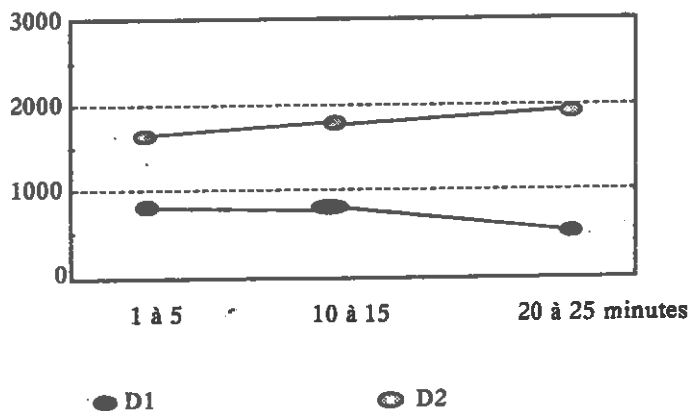
	G4			G5			G6					
	T1	T2	T3	T1	T2	T3	T1	T2	T3			
D1	88	28	63	179	151	85	80	316	82	37	12	131
D2	118	170	189	477	83	119	133	335	61	218	184	463

	G7			G8			G9					
	T1	T2	T3	T1	T2	T3	T1	T2	T3			
D1	56	36	48	140	52	91	12	155	74	66	67	207
D2	420	311	225	956	175	125	200	500	137	153	179	469

	G 10			G1 à G 10					
	T1	T2	T3	T1	T2	T3			
D1	64	132	86	282	691	602	492	1785	
D2	155	76	151	382	1566	1633	1921	5120	
					875	1031	1429	3335	Différences

Schéma 4

Durée (en secondes) des communications vers D1 et vers D2, globalement pour les 10 groupes, lors de chacune des 3 périodes mesurées



Avant de faire l'analyse de l'évolution des communications, il convenait de savoir si les résultats sur ces échantillons de 15 mn, abstraction faite de l'évolution dans le temps, étaient identiques à ceux obtenus sur 25 mn. En d'autres termes, il convenait de vérifier que les périodes choisies n'étaient pas atypiques.

L'examen des tableaux 3 et 4 nous montre, alors ici aussi, tant globalement qu'intragroupe, et tant pour le nombre de communications que pour leur durée, que D2 est toujours l'objet de davantage de communication que D1. Nous obtenons ainsi, pour le nombre de communications $F(1,9) = 112,5$ et pour la durée $F(1,9) = 24,75$ (avec dans chaque cas $P < .01$).

Si l'on se centre maintenant sur les communications envers chacun des déviants période par période, on observe, à la fois globalement et intragroupe, tant pour le nombre de communications que pour la durée, que D2 est toujours favorisé par rapport à D1 :

• *Pour le nombre de communications :*

les différences D1/D2 en T1 aboutissent à $F(1,9) = 8,88$ avec $P < .05$
les différences D1/D2 en T2 aboutissent à $F(1,9) = 10,17$ avec $P = .01$
les différences D1/D2 en T3 aboutissent à $F(1,9) = 292,05$ avec $P < .01$

Pour les durées des communications :

les différences D1/D2 en T1 donnent $F(1,9) = 5,81$ avec $P < .05$
les différences D1/D2 en T2 donnent $F(1,9) = 12,37$ avec $P < .01$
les différences D1/D2 en T3 donnent $F(1,9) = 74,43$ avec $P < .01$

Et l'on remarque également que cette différence va s'amplifiant avec le temps. Ainsi, sur les 10 séances cumulées, de T1 à T3, pour le nombre de communications, les différences sont de 46 puis 58 et enfin 96; et pour la durée des communications, ces différences sont de 875 puis 1031 puis 1429. Cependant, statistiquement, les tests d'égalité des pentes ne fournissent de différence significative que pour le nombre de communications, avec $F(1,9)=7,76$ et $P=.02$; l'accroissement apparent des différences quant à la durée n'étant donc qu'une tendance.

Ces données laissent envisager que le nombre (et tendanciellement la durée) des communications croissent avec le temps pour D2, alors que pour D1, l'évolution est inverse. Les tests de la composante linéaire des pentes indiquent cependant que la seule différence significative concerne l'augmentation du nombre de communications adressées à D2: $F(1,9)=5$ avec $P=.05$. Ainsi, lors du déroulement des réunions, les sujets accentuent leurs pressions sur D2 par une fréquence de communications de plus en plus grande, mais (vue une augmentation de durée de communication qui n'est que tendancielle) avec des communications peut-être de plus en plus courtes. Quant à l'absence de différence significative en direction de D1, elle suggère que les diminutions apparentes, tant en nombre qu'en durée, ne sont que des tendances.

Pour terminer, il importait enfin de vérifier que l'ensemble de ces résultats ne provenaient pas de biais méthodologiques inhérents à des comportements différents tenus par D1 et par D2. Comme nous l'avons indiqué plus haut, nous avons fait en sorte de maintenir standard les arguments diffusés par chaque déviant. D'autre part, afin que la personnalité de nos compères (C1 et C2) n'intervienne pas, chacun d'eux

assumait à tour de rôle D1 et D2. Il convenait alors de contrôler la similitude des temps de parole (cf tableau 5) :

Tableau 5

Durée (en secondes) des temps de parole de chacun des déviants, pour chacun des 10 groupes et globalement, et en fonction du compère (C1 ou C2) associé à D1 (respectivement D2)

	G1	G2	G3	G4	G5	G6	G7	G8	G9	G10	Σ	Σ où C1=D1 et C2 = D2 (G1/2/3/8/10)	Σ où C1=D2 et C2=D1 (G4/5/6/7/9)
D1	86	92	99	116	102	92	82	70	122	175	1036	522	514
D2	89	96	105	107	99	95	79	110	130	190	1100	590	510

Les ANOVA confirment alors l'absence de différence significative entre le temps de parole de D 1 et celui de D2 et, plus analytiquement, elles confirment : qu'à compère constant, D1 parle autant que D2 (C1 parle autant en D1 qu'en D2; de même C2) et qu'à rôle constant, C1 parle autant que C2 (en D1, C1 et C2 parlent autant l'un que l'autre; de même en D2).

■ Discussion

Il est à nouveau constaté ici que les communications dirigées vers un déviant classique (ici déviant D2) sont relativement intenses et ont tendance à croître au fur et à mesure de la discussion. Mais Schachter (1951) observait aussi, en fin de réunions, dans les groupes cohésifs et pertinents, une chute des communications de la part des sujets rejetant le déviant. Rien de tel ici. Pourtant les groupes que nous avons constitués répondent bien aux caractéristiques de cohésion et de pertinence telles que Schachter les avaient définies (rappelons que les différents degrés de cohésion et de pertinence y étaient obtenus en manipulant le degré d'attrait des activités proposées aux groupes, pour la cohésion, et en jouant sur la correspondance activité choisie-activité exercée, pour la pertinence. On constate bien, dans la présente recherche, que le thème discuté correspondait effectivement au thème proposé, thème qui par ailleurs fut suffisamment attrayant pour nous permettre de recruter, sans autre incitation, nos sujets expérimentaux). Reste alors le rejet du déviant, mesuré sociométriquement par Schachter. Si nous n'avons pas ici, utilisé de test sociométrique, une observation incidente réalisée lors de la séparation des groupes nous permet cependant de penser, qu'ici également, le déviant (d'ailleurs aussi bien D1 que D2) fut rejeté : alors que systématiquement la dislocation des groupes entraînait, internaïfs, un certain nombre d'échanges de salutations, nous avons par contre remarqué, et ce tout aussi régulièrement, que les naïfs refusaient d'adresser aux déviants la moindre de ces politesses d'usage. La seule explication qui nous semble alors valable est l'une de celles proposées par Mugny (1978) : évoquant lui aussi le fait que toutes les études n'aboutissaient pas à cette chute des communications, Mugny rappelle que cette chute n'était observée par Schachter qu'au bout de 30 minutes, et que peu d'expériences duraient en fait aussi longtemps.

Le deuxième point mis en évidence est que la déviance peut engendrer des comportements diamétralement opposés à ceux classiquement observés : face à un déviant considéré initialement comme coutumier de la résistance, la majorité va, dès le départ, minimiser les tentatives d'influence à son adresse (comportement ayant même tendance à s'amplifier au fur et à mesure du déroulement de la discussion). Pour analyser ce phénomène, il nous semble important de rappeler que toute déviance provoque chez les membres orthodoxes une tension (d'autant plus importante qu'ils ont comme ici pour consigne de tendre vers un consensus), tension témoin d'un état de dissonance cognitive. L'un des moyens pour résoudre ce conflit intrapsychique est alors de supprimer le conflit inter individuel par des pressions au changement exercées sur les déviants. Et ce fut effectivement la stratégie utilisée à l'égard du déviant masqué. Cependant l'emploi de cette stratégie suppose une croyance minimale (même illusoire, comme ici) en ses possibilités de succès. Aussi, lorsqu'une telle croyance n'existe pas, une autre stratégie va être déployée : la naturalisation. Celle-ci aboutit à expliquer le comportement d'un individu en l'attribuant à ses caractéristiques dites naturelles; qu'elles soient psychologiques, biologiques, sociologiques... Et plus précisément, dans notre expérience, où les sujets ne possèdent aucune information saillante sur les caractéristiques biologiques ou sociologiques du déviant déclaré, nous parlerons de psychologisation (cf. Papastamou 1968 pour une étude systématique), forme de naturalisation qui « consiste en l'établissement d'un lien causal entre d'une part le discours ou le comportement d'une source d'influence et, d'autre part, ses caractéristiques psychologiques » (Papastamou et col., 1992 p. 164). En d'autres termes, face à un déviant en quelque sorte institutionnalisé comme tel, et dont l'activité corrobore immédiatement cette institutionnalisation, la majorité va estimer que ce déviant est, de par la nature de sa personnalité, intrinsèquement déviant et résistant : plutôt que de tenter d'exercer des pressions considérées par avance comme vouées à l'échec, la majorité va alors préférer rejeter (toujours symboliquement) ce déviant hors du groupe.

Il est certain que la psychologisation (et plus globalement la naturalisation), contrairement à la réussite des pressions exercées sur le déviant, ne supprime pas systématiquement toute dissonance : trouver une raison à des divergences d'opinions ne saurait effacer ni ces divergences ni les conflits interpersonnels qu'elles ont générés, d'où la persistance d'un reliquat de dissonance (et en fin de nos réunions, nous avons observé, outre le maintien des divergences d'opinions entre les déviants et la majorité, reflet de l'absence d'influence minoritaire, un état de tension non négligeable chez les membres de cette majorité). Rappelons d'ailleurs que le rôle de la psychologisation n'est pas de supprimer toute divergence (et partant toute dissonance), bien au contraire, puisque le paradigme de mise en évidence de ce concept (la résistance à l'influence minoritaire) s'illustre par l'attachement de chacun des 2 sous-groupes à leur position initiale (ni la minorité, ni la majorité ne changent d'attitude). Comme le souligne d'ailleurs Papastamou (1989, p. 203) la psychologisation est avant tout un moyen pour « expliquer » la disparité minorité-majorité en attribuant l'attitude minoritaire à un « déterminisme psychologique ». Il n'est donc pas étonnant que les membres de notre majorité, utilisant la psychologisation tant pour affermir leur position (résister à l'influence minoritaire) que pour éviter l'effort d'aléatoires pressions sur le déviant, soient encore dissonants en fin de réunions. On peut certes penser que le niveau de cette dissonance est moins attribuable au déviant déclaré (dont l'attitude est « explicable ») qu'au déviant masqué. Les indices dont nous disposons (la tension des naïfs, la non salutation d'aucun des 2 déviants) ne sont cependant pas assez sensibles pour permettre la comparaison. L'analyse des contenus des verbalisations adressées à chacun des 2

déviant pourrait peut-être nous fournir quelques éclairages complémentaires, mais cela suppose la mise en place d'une nouvelle étude...

■ Conclusion

Il apparaît ici que les pressions au conformisme, exercées sous forme de communications intenses par la majorité en direction des déviants, ne sont pas systématiques. La majorité ne mettra en oeuvre cette stratégie qu'en se fondant sur une probabilité subjective suffisante de réussite. Dans le cas contraire, lorsqu'en particulier elle possède, ne serait-ce que très partiellement et par oui dire, quelque information sur une attitude hors norme adoptée historiquement par ce déviant, elle va en inférer une déviance intrinsèque et par définition inaltérable; elle va « naturaliser » les attitudes du déviant en les attribuant à une caractéristique immuable, d'où un renoncement immédiat à toute tentative d'influence. Nous retrouvons donc ici l'inférence attributive interne basée sur la consistance des comportements (Jones et Davis 1965, Kelley 1971) et favorisée par les comportements déviants (Leyens 1979, p. 115 : « si quelqu'un accomplit une action qui n'est désirable que pour lui et non pour les autres, on infère facilement chez son auteur la présence d'une causalité interne et l'absence d'une causalité externe »). Ce deuxième point explique d'ailleurs pourquoi cette attribution interne est ici (contrairement à Beauvois et col. 1986, 1987, 1991; à Ferry 1986) associée à une évaluation négative.

■ Références

- BEAUVOIS J-L., LE POULTIER F. (1986) : Norme d'internalité et pouvoir social en psychologie quotidienne, *Psychologie Française*, 31, 2, p. 100-108.
- BEAUVOIS J-L., FERRY V. (1987) : *Désirabilité sociale des attributions internes*, Texte non publié, Laboratoire de Psychologie Sociale, Université de Grenoble.
- BEAUVOIS J-L., BOURGADE A., PANSU P. (1991) : Norme d'internalité et évaluation professionnelle, *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 4, 1-2, p. 9-28.
- FERRY V. (1986) : *Désirabilité sociale et norme d'internalité*, Laboratoire de Psychologie Sociale, Université de Grenoble, Mémoire.
- FESTINGER L. (1950) : Informal social communication, *Psych. Revue*, 57, p. 271-282.
- FESTINGER L. (1971) : Communication sociale informelle, In C. FAUCHEUX et S. MOSCOVICI (Ed.), *Psychologie Sociale Théorique et Expérimentation*, Paris : Mouton, p. 61-76.
- FESTINGER L., THIBAUT J. (1951) : Interpersonal communication in small groups, *J. Ab. Soc. Psychol.*, 46, p. 92-99.
- GERARD H.B. (1953) : The effect of different dimensions of disagreement on the communication process in small groups, *Hum. Rel.*, 6, p. 249-271.
- JONES E.E. et DAVIS K.E. (1965) : A theory of correspondent inferences : from acts to dispositions, In : L. BERKOWITZ (Ed.) : *Advances in Experimental Social Psychology*, New-York, Academic Press, 2, p. 219-266.
- KELLEY H.H. (1971) : *Attribution in Social Interaction*, Morristown, General Learning Press.
- LEYENS J P. (1979) : *Psychologie Sociale*, Bruxelles, Mardaga.
- MUGNY G. (1978) : La déviance, In : W. DOISE, J.C. DESCHAMPS, G. MUGNY : *Psychologie Sociale Expérimentale*, Paris, Colin, p. 52-73.
- PAPASTAMOU S. (1988) : *La psychologisation : l'us et l'abus de l'explication psychologique dans l'appréhension des phénomènes de persuasion*, Paris, E.H.E.S.S., Thèse d'Etat.

ANNEXE 2
TEXTE REMIS AUX PARTICIPANTS CONCERNANT
L'OBJET DE LA RÉUNION

D.E.U.G. SCIENCES HUMAINES S.H.S.

Présentation

Le D.E.U.G. sciences humaines S.H.S. sera mis en place progressivement par l'U.F.R. Sciences de l'Homme et de la Société. Il constituera une structure d'enseignement de premier cycle universitaire nouvelle et tout à fait originale. Un système souple de filières de deux ou trois années d'études permettra aux étudiants :

— de se donner le temps de choisir le second cycle qui leur convient le mieux, ceci après s'être frottés, soit un semestre, soit trois semestres, aux contenus, aux méthodes et aux difficultés de la psychologie, de la sociologie et des sciences de l'éducation

d'acquérir une solide formation instrumentale, méthodologique et théorique les mettant en position d'être de bons étudiants dans le second cycle qu'ils auront choisi

de valoriser leur formation universitaire par un diplôme d'Université (diplôme S.H.S., non national), s'ils envisagent dès le départ ou s'ils décident en cours d'études de renoncer à l'obtention d'un D.E.U.G. et à la poursuite d'études de second cycle au profit soit d'une insertion dans la vie active, soit de la présentation de concours.

Pour permettre une mise en place efficace de ce D.E.U.G., la scolarité soumet quelques propositions dont le but est d'aboutir à des meilleures conditions de travail ainsi qu'à une plus grande implication des étudiants dans le déroulement de leurs études.

1. Afin de permettre l'achat de matériel destiné aux étudiants de ce D.E.U.G. S.H.S., les droits spécifiques d'inscription doivent passer de 250 FRANCS à 1.250 FRANCS, soit une multiplication par cinq.
2. Les examens ne seront plus divisés en deux étapes (février-juin) mais il n'y aura qu'une session en juin avec une note éliminatoire de 8, c'est-à-dire que les étudiants ayant moins de 8 ne seront pas autorisés à se présenter à la session de septembre. Cette nouvelle modalité devrait permettre de tester efficacement les motivations des étudiants sur un an.
3. A la fin de chaque année, les étudiants seront classés en fonction de leurs résultats, ce qui permettra l'établissement d'un numerus clausus. Ce classement ainsi que les notes obtenues détermineront le passage. Il ne suffira donc plus d'avoir 10 dans chaque matière.

ANNEXE 3

QUESTIONNAIRE SUR LA POSITION FINALE
DES PARTICIPANTS

1) Je suis d'accord avec la multiplication par cinq des droits spécifiques d'inscription :

OUI

NON

POURQUOI?

.....
.....

NOMBRE TOTAL DE PERSONNES D'ACCORD :

2) Je suis d'accord pour une seule session d'examen et une note éliminatoire de 8 :

OUI

NON

POURQUOI?

.....
.....

NOMBRE TOTAL DE PERSONNES D'ACCORD :

3) Je suis d'accord pour un classement des étudiants :

OUI

NON

POURQUOI ?

.....
.....

NOMBRE TOTAL DE PERSONNES D'ACCORD :

ANNEXE 4
ARGUMENTS UTILISÉS PAR LES DÉVIANTS

Pour la première proposition :

- a) le prix étant élevé, les étudiants travailleront davantage que s'ils payaient moins car un redoublement induirait une grosse dépense qu'ils auraient pu éviter en travaillant;
- b) si le quintuplement des droits d'inscription nous permet de travailler dans de meilleures conditions (groupes de TD restreints, groupes de soutien... etc...), alors, je suis entièrement pour ce quintuplement;
- c) ce sera un moyen de sélection supplémentaire dès l'entrée en D.E.U.G. car seuls les étudiants les plus motivés pourront se fournir une telle somme d'argent donc cela limitera le nombre d'inscriptions;
- d) cela permettra de lutter contre « l'engorgement » de la faculté dû au fait que de plus en plus d'étudiants ont leur baccalauréat. Les étudiants pas très motivés par la poursuite de leurs études n'iront pas à la faculté dans le but de passer une année sabbatique vu le prix d'entrée.

Pour la deuxième proposition :

- a) c'est parfait, cela nous permettra de véritablement tester nos capacités de mémoire;
- b) seuls les étudiants les plus motivés resteront car une année sans examen, ce n'est pas très motivant;
- c) cela fera moins de travail de correction pour les professeurs, ils auront ainsi plus de temps à consacrer aux étudiants;
- d) la note éliminatoire de 8 est un moyen supplémentaire de sélection, je suis donc entièrement d'accord.

Pour la troisième proposition :

- a) un classement nous permettra de nous situer les uns par rapport aux autres. C'est donc un critère supplémentaire d'évaluation;
- b) le fait de ne plus se contenter d'une note de 10 nous obligera à travailler d'avantage qu'actuellement et éliminera les étudiants faibles ou moyens;
- c) le classement pourra peut-être servir de constitution de groupes de niveaux, ce qui pourrait améliorer les conditions de travail;
- d) la compétition entre les étudiants découlant de l'institution d'un numerus clausus (donc passage dans l'année supérieure en fonction non plus de l'obtention d'un dix dans chaque matière mais d'un classement et d'un nombre limité de places) augmentera leurs motivations et la qualité de leur travail.